

**Formulaire de demande de retrait de l'annuaire
TELEPHONE city®**

Vous demandez la suppression de votre établissement de l'annuaire Internet TELEPHONE city®. Merci de remplir ce formulaire et de l'envoyer en courrier recommandé accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité et KBIS ou autre document attestant l'existence de votre établissement ainsi que votre pouvoir à demander sa suppression à l'adresse suivante :

BAOBAB KIWI SAS, 9 boulevard de la sablière 43210 BAS-EN-BASSET

Je soussigné,

NOM :

PRENOM :

en ma qualité de

FONCTION :

demande la suppression de mon établissement

ETABLISSEMENT :

de l'annuaire TELEPHONE city®. Je vous demande donc de supprimer la page dont l'url est :

<https://www.telephone.city/>

dans les plus brefs délais dès réception de la présente.

Fait à

Le (date)

Signature :

Si vous désirez recevoir une confirmation de la suppression de la fiche, merci de nous fournir votre adresse e-mail (facultatif) :

@

Pour rappel

Articles 226-4 et 226-4-1 du code pénal :

« Le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne. »

La loi « Informatique et Libertés » ne s'applique pas aux personnes morales (ex. : fichier de noms de sociétés, sauf s'il contient des noms de personnes physiques comme le nom du responsable commercial).

Le numéro surtaxé présenté sur les fiches d'établissements est un numéro valable 3 minutes et n'est pas le numéro du destinataire mais le numéro d'un service permettant la mise en relation avec celui-ci. Ce service est édité par le site [telephone.city](http://www.telephone.city) régi par la SVA + (plus d'infos <http://mise-en-relation.svaplus.fr/>)